

Descriptif du contenu didactique de l'offre de formation – Master 1

- **Semestre : 02** (Semestriel)
- **Intitulé de l'unité :** Fondamentale 2
- **Intitulé de la matière :** Lexicologie et Sémantique
- **Crédits : 04**
- **Coefficient : 02**

□ **Objectifs de l'enseignement**

L'enseignement vise à installer une approche structurée des unités lexicales et des relations de sens dans la langue. Il permet de comprendre comment les mots s'organisent, se transforment et se combinent, en lien avec les usages en discours. L'attention est portée à la fois sur la structure du lexique (relations morphologiques et sémantiques) et sur la manière dont les significations se construisent en contexte. L'étudiant est invité à manipuler les outils de base de la lexicographie et à s'interroger sur les usages des dictionnaires dans différents cadres (recherche, enseignement, traduction, etc.). L'analyse de phénomènes tels que la néologie, l'ambiguïté ou les expressions figées contribue à nourrir une lecture plus fine des productions langagières.

□ **Connaissances préalables recommandées**

L'étudiant est censé avoir acquis comme compétences après le succès à cette matière, doit être en mesure d'analyser les relations lexicales et sémantiques, de repérer les procédés de création lexicale (dérivation, composition, emprunt, etc.), de distinguer les unités lexicales simples et complexes, d'interpréter les phénomènes d'ambiguïté, et d'utiliser des outils lexicographiques pour observer l'organisation du lexique en fonction des contextes d'énonciation et d'usage.

□ **Contenu didactique de la matière**

Le programme se décline en plusieurs séances regroupant les aspects théoriques et les dimensions appliquées :

1. **Langue, lexique et signe**

Présentation de la langue comme système de signes, distinction entre vocabulaire et lexique, aperçu de la lexicologie comme champ d'étude.

2. **Le lexique comme système organisé**

Approche des unités lexicales, distinctions morphologiques et sémantiques, introduction à la néologie.

3. **Éléments morphologiques**

Présentation des unités de base de la morphologie lexicale, racine, radical, affixes. Distinction entre morphèmes lexicaux et grammaticaux. Observation des régularités morphologiques dans la formation des mots simples et complexes. Comprendre l'articulation entre forme, sens et construction du lexique à partir de segments minimaux.

4. **Les procédés de formation lexicale (1)**

La dérivation, la composition et les abréviations dans la dynamique du lexique.

5. **Les procédés de formation lexicale (2)**

L'emprunt, le calque, le xénisme : regards croisés sur les influences interlinguistiques.

6. **Les relations lexicales**

Synonymie, antonymie, hyperonymie, hyponymie, méronymie, description des relations de sens au sein du lexique.

7. Introduction à la lexicographie

Présentation des grands principes de la lexicographie. Distinction entre lexicologie et lexicographie. Élaboration d'articles lexicographiques simples et introduction aux dictionnaires papier et numériques.

8. Sémantique lexicale et sémantique du discours

Distinction entre sens des mots et construction du sens en discours, introduction à l'analyse en contexte.

9. Ambiguïté et interprétation

Étude des phénomènes d'ambiguïté sémantique (polyphonie, amalgame, double lecture), repérages en corpus.

10. Expressions figées et collocations

Présentation des unités polylexicales, locutions, proverbes, collocations, et modalités de leur intégration au lexique.

11. Figures de sens et effets stylistiques

Métaphore, métonymie, litote, et autres figures mobilisées dans la structuration de sens.

12. Modélisation des relations lexicales

Introduction à la représentation formelle du lexique (réseaux sémantiques, dictionnaires électroniques), usages pédagogiques et outils associés.

13. Réseaux sémantiques et isotopie

Réseaux sémantiques, organisation du lexique en ensembles reliés par des relations de sens (synonymie, antonymie, hyperonymie, etc.).

Isotopie, répétition ou récurrence d'un même trait de sens dans un énoncé ou un texte, ce qui assure sa cohérence.

14. Prototype et catégorisation

Prototype, modèle le plus représentatif d'une catégorie. Certains éléments sont perçus comme plus typiques que d'autres.

Catégorisation, opération mentale qui consiste à regrouper des éléments en classes selon des traits communs. Elle ne repose pas toujours sur des frontières strictes, mais souvent sur un degré de ressemblance avec le prototype.

□ Mode d'évaluation

- **Évaluation continue** (interrogations, travaux dirigés, exposés)
- **Examen final écrit**

□ Références bibliographiques sommaires

1. Lyons, J. (1980). Sémantique linguistique. Paris. Larousse.
2. Cornulier, B. (1985). Effets de sens. Paris. Minuit.
3. Searle, J. (1972). Les actes du langage. Paris. Hermann.
4. Gaudin, F., & Guespin, L. (2000). Initiation à la lexicologie française de la néologie aux dictionnaires. Bruxelles. Duculot.
5. Gross, G. (1996). Les expressions figées du français. Paris : Ophrys.
6. Mortureux, M.-F. (1997). La lexicologie entre langue et discours. Paris. SEDES.
7. Polguère, A. (2003). Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales. Montréal : PUM